

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA LUTTE POUR LA VIE

Il se passe en ce moment en Italie des scènes éminemment suggestives, non seulement au point de vue sociologique, mais encore au point de vue purement humain.

Il n'y a pas de jours que les journaux italiens ne nous apprennent que des émeutes ont éclaté sur divers points du territoire et que nombre d'individus des deux sexes, des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes dans toute la force de l'âge, sont morts de faim et de misère.

Une dépêche nous apprend que la misère est si terrible en Sardaigne qu'à Morès, village de 1,200 âmes, 150 familles n'ont pas mangé un seul morceau de pain depuis plus d'un mois.

Voilà où en est ce pays autrefois si florissant ! Voilà ce que lui ont rapporté son entrée dans la Triple alliance et la politique mégalomane du signor Crispi et de ses continuateurs.

On peut dire, sans exagération aucune, que le trône du roi Humbert branle sur sa base. Ce souverain le comprend si bien et ses ministres aussi, qu'ils viennent d'appeler sous les armes quarante mille hommes destinés à réprimer les émeutes qui se produisent journellement sur tous les points du territoire. Malgré ce déploiement inusité de forces, les désordres se multiplient et le peuple, de plus en plus affamé, demande du travail et du pain.

Or, réduire le peuple au silence par la force des armes, ce n'est pas apaiser sa faim ; ce n'est pas lui donner du pain et du travail.

L'emploi de la force dans de telles circonstances, ne saurait avoir d'autre résultat que de surexciter davantage les esprits et de les pousser à de dangereuses extrémités.

Aujourd'hui, le gouvernement monarchique italien subit les conséquences de son oubli du passé, et de son ingratitude à l'égard de la France.

Au lieu de grever ses finances, en fabriquant des canons, des fusils et des engins de destruction de toutes sortes pour faire plaisir aux Allemands, il ferait plus sagement de rechercher les moyens d'alléger les souffrances du peuple italien, de rendre au commerce et à l'industrie leur ancien essor, et, surtout, de soulager l'agriculture et d'introduire un peu plus d'équité dans la répartition des impôts qui pèsent presque exclusivement sur les classes les plus pauvres. Mais cette tâche, aura-t-elle le courage de l'entreprendre ?

Non, il préférera suivre le chemin battu de la routine et persévérer dans sa politique germanophile qui est contraire aux véritables intérêts de la nation italienne.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 février

L'ordre du jour appelle la suite du budget de l'Imprimerie nationale. Après une discussion assez courte d'ailleurs entre MM. Bozérien et Milliard, MM. Laroche-Joubert, Humbert, rapporteur présentent

quelques observations et la discussion générale est close.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés ainsi que les derniers chapitres.

La Chambre passe ensuite au budget de l'Algérie. Les divers chapitres de ce budget (finances), sont adoptés sans modification.

Après quelques observations présentées par MM. Saint-Germain et Forcioli, les chapitres du budget de la justice et des cultes en Algérie sont adoptés.

Après l'adoption des budgets de l'intérieur, des beaux-arts, de l'industrie et du commerce, et de l'agriculture la séance est levée.

Séance du 16 février

La Chambre passe à l'examen du budget de l'agriculture. Tour à tour parlent MM. Decker-David, Gras, Plissonnier, Sicard, Méline et la discussion générale est close. Les 5 premiers chapitres sont votés.

Sur le chapitre 6 la Chambre vote un relèvement de 10.000 francs en faveur du personnel de l'enseignement agricole, ce qui donne satisfaction à deux amendements présentés par MM. Auricoste et Decker-David.

Les chapitres 6 et 7 sont ensuite votés et la suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Sénat

Séance du 15 février

Le Sénat valide l'élection de M. César Duval, de la Haute-Savoie et celle de M. Linnard, des Ardennes.

Puis les derniers articles du projet relatif aux sociétés de secours mutuels sont votés.

Le Sénat aborde ensuite la discussion du projet de loi portant modification du décret-loi disciplinaire et pénal du 24 mars 1852 concernant la marine marchande.

Après une longue discussion entre MM. Grivart, de Grandmaison, Delobeau, Godin, Béranger et le rapporteur, les divers articles du projet sont adoptés et le Sénat décide qu'il passera à une 2^e délibération.

PROCÈS ZOLA

Huitième audience

Les conclusions de la défense tendant à ce que les experts en écritures s'expliquent sur les dépositions faites à huis-clos, devant le conseil de guerre qui jugea Esterhazy, sont rejetées par la Cour.

On entend ensuite un très grand nombre de témoins parmi lesquels se trouvent MM. Crépieux-Jamain, Paul Meyer, Molinier, Mme de Boulancy, Mlle de Comminges, M. Franck. Après la déposition de M. Havet membre de l'institut, l'audience est levée.

* * *

9^e Audience

La Cour entend le général de Pellieux, M. Scheurer-Kestner, M. Teyssonnières, M. Trarieux, M. Couard, et le président remet à la prochaine audience, la suite de l'interrogatoire de l'expert Moriaud.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Rubans pour dames

Tel est le titre d'un article signé Marsile dans l'*Ecole nouvelle* du 15 janvier. Nous le résumons ci-après pour nos lecteurs qui en approuveront sûrement la conclusion :

« Vous avez remarqué parmi les décorations que le gouvernement vient de distribuer, le nom de Mlle Marguerite Boitard, surveillante à la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière. Vous vous êtes dit, sans doute, que pour obtenir une telle faveur, Mlle Boitard a dû la mériter cent fois. Vous ne vous trompez pas : elle soigne les folles depuis l'âge de dix-huit ans et elle en a aujourd'hui soixante-quinze. Cinquante-sept

années de service, c'est ce qu'on peut appeler passer à l'ancienneté ! Voilà un ruban qui se sera fait attendre, et ce n'est pas l'habitude en France de marquer le pas aussi longtemps.

Il est vrai que les légionnaires appartiennent presque tous au sexe laid et qu'on ne compte parmi eux qu'un nombre assez infime de représentants de l'autre. Est-ce que les femmes en sont moins dignes ? Nullement. La raison de leur petit nombre, c'est que, tandis qu'un homme peut fort bien être décoré sans avoir rien fait pour cela, une femme n'obtient cette distinction que si elle s'est déjà distinguée elle-même par quelque supériorité évidente, ou quelque action extraordinaire. Parmi les dix ou douze qui ont le droit d'arborer le ruban rouge, l'une le doit à une longue vie de dévouement et d'abnégation, l'autre à un talent admiré par le monde entier, celle-ci l'a conquis par sa bravoure en 1870, celle-là l'est allée chercher jusqu'en Asie.

Marsile ne s'indigne pas de cette inégalité. Elle est persuadée que les neuf dixièmes des femmes n'ont pas la moindre envie d'être chevalières ni officières.

Faut-il, en effet, que nous soyons encore enfants pour attacher du prix à de pareils hochets ! Comment peut-on désirer un ruban rouge ou violet, quand on sait de quelle manière tant de gens les obtiennent ?

Et voici l'anecdote qu'elle conte à ce propos :

Je connais un vieil instituteur, fort instruit et d'excellent conseil, qui s'était chargé de faire travailler, pendant les vacances, un jeune homme de dix-huit ans, fils d'un de mes voisins de campagne. Il y mit tous ses soins, mais son élève était à tel point dénué que, trois fois de suite, il tenta vainement de devenir bachelier. Il ne l'est pas d'ailleurs à l'heure actuelle, à vingt-deux ans ! Mais il a su se faire attacher à je ne sais quelle société de secours aux tuberculeux et, l'été dernier, il est arrivé à la campagne la boutonnière fleurie du ruban violet que son vieux maître n'a pas et n'aura jamais.

Vous me direz que le ruban rouge est plus difficile à obtenir. Allons donc ! Je pourrais vous en raconter autant à son sujet.

Non, voyez-vous, ni rubans pour dames, ni rubans pour hommes ! Toutes ces babioles ne devraient pas exister dans une république.

Un tel langage nous plaît beaucoup, et si Marsile de l'*Ecole nouvelle* est institutrice nous ne doutons pas qu'elle n'exerce une salutaire influence sur l'esprit des jeunes générations qu'elle est appelée à former.

Nous lui ferons néanmoins une petite querelle. Elle dit dans son article que la plupart des femmes préfèrent à la décoration une jolie broche ou un beau collier. Et Marsile trouve qu'elles ont doublement raison.

Ici Marsile fait preuve, nous semble-t-il de coquetterie ou de vanité et cela nous inquiète. Combien nous préférerions la Romaine mère des Gracques, à qui une dame montrait un jour des bijoux et autres ornements précieux en lui demandant à voir les siens et qui montrait avec orgueil ses deux enfants en disant : « Voilà mes bijoux et mes ornements ».

L'exemple de Cornélie devrait être sans cesse présent à la femme française mère de famille, institutrice et éducatrice de l'enfance ! Qu'en pensez-vous Marsile ?

Notre époque manque d'âmes fortement trempées. La soif des richesses, des honneurs, dégrade les hommes et les porte à fouler aux pieds tout ce qui fait vraiment la grandeur de l'individu : l'intégrité, la fer-

meté des principes, la noblesse des sentiments.

Tous ceux qui s'occupent d'éducation doivent réagir contre ces fâcheux dangers de notre temps et pour cela mépriser tout ce qui ne donne satisfaction qu'aux appétits grossiers de notre nature : désir de paraître et de briller, amour des honneurs et des richesses. Ces réserves faites, nous nous rangeons à l'opinion de Marsile et nous pensons avec elle que les décorations et les médailles devraient être bannies d'une République.

Il serait grand temps, en effet, de nous débarrasser de ces idées puérides et d'appréhender que l'homme doit trouver dans l'accomplissement de son devoir une satisfaction suffisante, sans qu'il soit nécessaire de le désigner par un signe extérieur aux regards de ses semblables.

Les préjugés ont la vie dure, et le progrès va lentement. Que de réformes à accomplir dans les mœurs et dans les idées à l'aurore du XX^e siècle !!

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Le mode électoral

La commission du scrutin de liste a examiné la proposition de MM. du Périer de Larsan et Martinon tendant à substituer au mode électoral actuel, basé sur le nombre des habitants, un système basé sur le nombre des électeurs inscrits. Cette proposition a été repoussée à l'unanimité.

M. Bienvenu Martin a été nommé rapporteur, avec mission de conclure dans ce sens.

Élections législatives

Dans une lettre publiée par l'*Union Républicaine*, M. Durand-Degrange, maire de Libourne et conseiller général du canton, pose sa candidature aux élections législatives prochaines.

Cette candidature sera, croyons-nous, radicale.

La représentation sénatoriale

La commission relative à la proposition de loi de M. Paul Strauss, concernant la représentation sénatoriale et le remplacement des inamovibles, a nommé président M. de Freycinet ; secrétaire, M. Delcros, et rapporteur M. Strauss, avec mission de conclure à l'adoption de la proposition.

Un danger national

Il résulte d'une statistique, qu'il y a à la Bourse de Paris :

31 maisons de coulisse étrangères ;
Commanditées par 106 étrangers et 38 Français.

Et représentant une valeur de plus de 30 millions.

Notre Ambassadeur en Suisse

Le nouvel ambassadeur de France à Berne, M. le comte de Monthon, a remis ses lettres de créance au Conseil fédéral.

L'amnistie pour les insoumis

La Chambre a nommé une commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Toussaint et de plusieurs de ses collègues relative à l'amnistie en faveur des soldats des armées de terre et de mer pour faits d'insoumission, de désertion, de rébellion et d'indiscipline.

Ont été élus : MM. Renault-Morlière, Sonnery-Martin, Jacques, du Périer de Larsan, Munin-Bourdin, Barrot, Vigna-

court, Toussaint, Chapuis, Rouzard, Rose. Six membres favorables, cinq hostiles à la proposition.

Communications télégraphiques avec Madagascar

L'Officiel publie un décret portant promulgation de la convention conclue à Lisbonne le 7 décembre 1894 et du protocole signé à Lisbonne le 23 avril 1896 entre la France et le Portugal en vue de favoriser l'établissement de communications télégraphiques entre divers établissements européens de l'océan Indien, du canal de Mozambique et de l'île de Madagascar.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Ollé Laprunne, maître de conférences à l'École normale supérieure. M. Ollé-Laprunne avait été récemment élu membre de l'Académie des sciences morales (section de philosophie). Il avait succédé à Vacherot.

Forçats innocents

Mme veuve Jamet a reçu avis officiel de la mise en liberté prochaine de son fils Alexandre Jamet et de son gendre, condamnés dans l'affaire Laroche et détenus actuellement à la maison centrale de Melun.

Le conflit Gréco-Turc

Acquittement de M. Kokkoris

La Cour navale a acquitté à l'unanimité le porte enseigne Kokkoris, accusé d'avoir, pendant la guerre, télégraphié de Skiathos au ministre de la marine, l'amiral Levidis : « Le commodore Sakhtouris nous trahit, en n'exécutant pas vos ordres. »

Le prince Georges de Grèce avait pris parti contre l'accusé.

Malgré sa déposition, le procureur royal a conclu à l'acquiescement de l'accusé, celui-ci, ayant fait la preuve de l'accusation contenue dans sa dépêche. Il a regretté, néanmoins, d'avoir envoyé cette dépêche comme contraire à la discipline. Cette déclaration a été applaudie par l'auditoire.

La Cour a acquitté, à l'unanimité, le porte-enseigne Kokkoris.

Grave accident

Un grave accident s'est produit à bord de l'Averne, torpilleur de haute mer, de la défense mobile de Brest, commandé par le lieutenant de vaisseau Jardin.

Quatre matelots se trouvaient dans un canot à voile du bord, quand, par suite d'un faux mouvement, le canot chavira. Trois matelots se sont noyés ; un autre a pu être sauvé.

La marine a ouvert une enquête.

Navire échoué

On mande de Port-Saïd :

Le navire de guerre anglais Victorious, se rendant en Chine, a échoué à l'entrée du port.

CHRONIQUE LOCALE

Nos compatriotes à Paris

A Paris a eu lieu une conférence organisée par la Société amicale des originaires du Lot ; M. Larroumet avait à sa droite le D^r Cayla, M. Roussel, conseiller d'Etat, de Verninac, sénateur. A sa gauche étaient venus s'asseoir M. Ch. Durier, président du club alpin français, et le prince Roland Bonaparte, membre de la société de géographie. Parmi les invités d'estrade se trouvaient M. le docteur Rey, M. Talou, M. Vival, M. Munin-Bourdin, M. Daumet, architecte, membre de l'Institut ; notre compatriote M. Goursat, professeur à la Sorbonne ; M. Miré, vice-président et M. Louis Pons, secrétaire général de la Société.

Assistance médicale gratuite

M. le préfet vient d'adresser aux maires du département du Lot, la circulaire suivante :

« Je suis informé qu'en remettant aux malades les cartes d'assistance, certains maires recommanderaient aux indigents de se rendre chez tel ou tel médecin, de préférence à tel autre, il en serait de même pour les fournitures des médicaments.

« Je vous rappelle, messieurs, que le conseil général, mu par un sentiment des plus louables, a entendu laisser aux malades toute liberté dans le choix du médecin et du pharmacien.

« Je ne saurais donc trop insister pour que la décision de l'assemblée départementale et la volonté des assistés soient scrupuleusement observées.

« Chaque fois que vous avez à délivrer une carte, vous devez demander au malade le nom du médecin de son choix, et c'est ce nom qui doit être inscrit sur la liste.

« Le malade demeure libre de faire remplir l'ordonnance par le pharmacien qu'il préfère, pourvu que ce dernier ait adhéré au service.

« Je vous rappelle également que les maires doivent toujours posséder des cartes en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins. Vous devez donc avoir le soin d'en réclamer, en temps opportun, soit à la préfecture pour l'arrondissement chef-lieu, soit à la sous-préfecture pour les autres arrondissements.

« Je vous prie, messieurs, de tenir la main à l'exécution de ces prescriptions ».

Concours pour l'emploi du nitrate de soude pour la culture

Un concours est ouvert en 1898 par les soins de la Société Agricole et Industrielle du Lot, entre les agriculteurs du département du Lot, à l'effet de récompenser ceux qui auront obtenu à la fois les plus forts rendements et les meilleurs résultats économiques, à l'aide du nitrate de soude sur la culture du blé et celle des pommes de terre. Les prix attribués représentent une somme de 400 francs mis à la disposition du

service des champs d'expériences et démonstrations par la « Permanent nitrate committee » et seront les suivants :

- 1^{er} prix 100 fr.
- 2^e — 90 fr.
- 3^e — 80 fr.
- 4^e — 70 fr.
- 5^e — 60 fr.

Total..... 400 fr.

Conditions générales du concours

1^o Le nitrate de soude devra être employé en complément de fumier de ferme ou d'autres engrais chimiques (potassiques ou phosphatés).

2^o La superficie des terres ensemencées en pommes de terre devra être au moins de 40 ares par exploitation, Chaque parcelle déclarée comprendra : 1^o une contenance traitée au nitrate de soude qui ne pourra être inférieure à 10 ares ; 2^o une surface d'au moins 6 ares qui ne recevra pas cet engrais et sera conservée comme témoin.

3^o Les concurrents devront adresser leurs demandes à M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, à Cahors, avant le 15 avril au plus tard et avec cette demande une déclaration indiquant l'étendue fumée au nitrate de soude et la quantité de cet engrais répandu à l'hectare.

4^o Un jury sera chargé de visiter les parcelles présentées entre le 1^{er} mai et la récolte et de dresser la liste des concurrents par ordre de mérite.

Ponts et chaussées

Par décision de M. le Ministre des travaux publics, en date du 12 février, M. Grangié, commis des ponts et chaussées de 4^e classe, attaché dans le département des Basses-Pyrénées, au service ordinaire, sera attaché dans le département du Lot au même service, en remplacement de M. Vidal, appelé sous les drapeaux.

LES TABACS

NOS EXPERTS

XVII

M. DEVÈS PAUL

Est un de ces vénérables vieillards qui inspirent le respect. Il est de haute taille, un peu vouté par l'âge. Sa barbe taillée en pointe n'est ornée que de quelques fils blancs. Bien qu'ayant essuyé une longue maladie, il n'en porte pas moins allègrement ses 66 printemps.

On se croirait, encore, en présence d'un jeune homme : ses réparties sont toujours spirituelles et empreintes du vrai sel gaulois.

M. Devès est suffisamment connu des planteurs ; aussi n'insisterons-nous pas. Tous savent, en effet, combien est grande sa délicatesse et sa bonté.

C'est un homme sur lequel on a toujours compté, car il est imbu d'un véritable esprit de justice et d'impartialité. Il appartient, et il s'en fait

gloire, à la grande famille républicaine qui cherche à se frayer un passage pour marcher de l'avant, dans l'intérêt de tous.

C'est un des vieux de la grande armée républicaine, vaillante et expérimentée qui avait été placée à l'avant-garde pour soutenir haut et ferme les intérêts de ceux qui peinent.

M. Devès n'a jamais failli, il ne faillira point car il est l'homme du devoir ; les planteurs peuvent avoir toute confiance.

A. DONNELLI.

CAHORS

Bal de bienfaisance

Le bal de bienfaisance a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, mardi soir, dans les salons de l'hôtel de ville.

Au point de vue de la décoration, nous devons reconnaître que les choses avaient été faites merveilleusement ; il y a lieu d'adresser des félicitations sans réserves aux organisateurs. Ils n'ont épargné ni leur temps, ni leur peine, mais en revanche ils ont obtenu un magnifique résultat. Pour tout dire d'un mot, la décoration constituait une véritable merveille d'arrangement et de goût.

A dix heures, les invités commençaient à arriver ; à onze heures, la fête battait son plein. Nous voudrions avoir les connaissances techniques d'un chroniqueur mondain pour décrire par le menu les ravissantes toilettes qu'il nous a été donné d'admirer. Nous devons, profane que nous sommes, et pour ne pas faire de regrettables confusions entre les mousselines, les moires, les soies et les dentelles, dire que nous avons admiré, sans réserve, les œuvres diverses des couturières de notre ville et que nous n'avons pas vu depuis fort longtemps à Cahors, de bal en réunissant un aussi grand nombre et d'aussi réussies.

Il serait superflu de dire qu'on s'en est donné à cœur joie.

A aucun moment, l'entrain ni la gaieté n'ont fait défaut et peu s'en est fallu que le jour n'éclairât la sortie des derniers partants.

Le buffet était admirablement tenu par MM. Bazouche et Aubran.

Nous avons gardé pour la fin le résultat obtenu par le bal, nous entendons le résultat en ce qui concerne les pauvres au profit desquels avait lieu la fête.

Bien que nous ne connaissions pas encore le chiffre exact, ce résultat a été superbe, il a dépassé toute attente.

Il ne nous reste donc plus qu'à féliciter chaudement les organisateurs. Sous tous les rapports ils ont bien fait, très bien fait les choses.

Médaille d'honneur

Par décision du 15 février, M. le Ministre de l'intérieur a accordé une médaille d'argent de 2^e classe à M^{me} Sol, garde-barrière à Cahors, qui s'est signalée, le 16 novembre 1897, en portant secours à une

LE COCHER 606

Première partie

V

UN DUEL AMÉRICAIN

Puisque vous prétendez ne pas être son frère, vous lui devez une réparation. Nous n'avons pas l'embarras du choix en Amérique. Ainsi, il y a la chasse à l'homme, le coup de pistolet à la rencontre, le duel à la rencontre, le duel à la branche cassée, le duel au scalp, le duel...

— Assez ! assez ! balbutia Tired au comble de l'épouvante.

— Mais mon maître s'est arrêté à l'un des plus praticables en France : le duel à la branche cassée. Cela ressemble à un pari. C'est très amusant. Figurez-vous deux gentlemen qui se rencontrent armés chacun d'un revolver. Par exemple, il faut prendre ses précautions. Le lieu de la scène est à la promenade ou dans les bois. Dès que les deux adversaires se trouvent face à face, avec ou sans préméditation, le plus pressé désigne du doigt une branche d'arbre, et il tire. Tant pis pour son adversaire

si s'il se trouve par malheur entre le revolver et la branche désignée. Thomalk a dit !

Et s'approchant tranquillement de Tired, l'étrange personnage sortit une clef de sa poche, l'introduisit dans la serrure et se mit en devoir d'ouvrir la porte.

Dans sa stupéfaction, Anatole le laissa passer.

En l'entendant s'éloigner, il éprouva un soulagement qui le rendit à lui-même. Il se mit à crier en appelant Joseph, son domestique ; et trouvant l'usage de ses jambes, il courut dans la maison pour réveiller tout le monde.

Son père répondit le premier à son appel. Il lui raconta son aventure. Il était si troublé qu'il bégayait.

— Il faut faire arrêter ce misérable ! exclama le père Tired.

On descendit chez le concierge, qui n'avait rien vu, rien entendu.

Quant à Joseph, lorsqu'il fut éveillé après de nombreux appels, il déclara énergiquement que personne n'avait pu s'introduire chez son maître et qu'il avait passé toute la soirée à l'attendre sur la banquette du vestibule.

Il est vrai que ce prudent serviteur ne jugea pas à propos de raconter ses petites excursions chez le marchand de vin du coin pendant le cours de sa veillée.

Les messieurs Tired furent donc forcés de rentrer dans leurs chambres et de s'enfermer le mieux possible.

Anatole mit par précaution un revolver sur sa table.

Cette nuit, comme les précédentes, se passa,

le plus paisiblement du monde. Néanmoins le jeune Tired ne put fermer l'œil.

Ceci avait lieu quinze jours avant la rencontre des deux voitures découvertes et des coups de feu échangés au bois de Boulogne, qui avaient tant impressionné le cocher Levignan.

Anatole Tired, outré de menaces de William Johnson, résolut, de s'adresser au parquet.

Un de ses amis connaissait le procureur impérial et lui parla de l'affaire. Au nom de Tired, le magistrat prit une figure glaciale.

— Engagez votre ami, dit-il, à ne pas nous rappeler son nom. Nous avons le dossier d'Anatole Tired à propos de l'affaire Favrot. Si nous n'avions cédé aux prières et aux instances de M. William Johnson, sujet américain fortement protégé par son ambassadeur, la poursuite de cette affaire aurait eu probablement pour M. Tired de graves conséquences. Qu'il se tienne donc tranquille et ne nous oblige pas à fouiller une fois de plus dans sa vie.

Ces paroles rapportées à Anatole l'écrasèrent en l'humiliant profondément.

— Comment ! c'était à M. Johnson qu'il devait de ne pas avoir été incriminé dans cette sottise aventure ?

Le premier moment de surprise passé il raconta à son ami l'agression du père Favrot en la qualifiant d'inconcevable. Ces explications, reçues avec froideur lui prouvèrent que la parole du magistrat avait plus de poids que la sienne et qu'il lui serait difficile de donner le change.

Il se décida, en conséquence, à s'armer d'un revolver toutes les fois qu'il s'aventurerait sous les arbres du bois ou des Champs-Élysées.

Un matin, de bonne heure, ayant épié la sortie de Marie Favrot, il la suivit pendant quelque temps, et, en route, héla un cocher qui conduisait une victoria. Il monta dans la voiture et donna l'ordre de raser le trottoir que descendait la jeune fille dans la rue Fontaine.

Comme nous l'avons dit, Marie avait eu l'occasion de causer plusieurs fois avec Anatole Tired ; elle ne fut donc nullement étonnée de l'offre gracieuse qu'il lui fit de la prendre dans sa voiture pour la conduire au but de sa course rue Miroménil.

Anatole s'était toujours montré vis-à-vis de la jeune fille aussi obligeant que respectueux. Elle n'avait pas lieu de supposer d'arrière-pensée. Sa mère lui laissait cette liberté d'action dont jouissent habituellement et forcément les filles du peuple obligées de sortir seules pour aller chercher ou rendre l'ouvrage. Mais Marie joignait à cette franchise d'allures une candeur qu'on ne trouve pastoujours chez ses pareilles. Cela prouvait qu'elle n'avait pas vécu dans les ateliers, ayant toujours travaillé chez elle, sous l'œil vigilant de sa tante ; et celle-ci, fort rigide sur les principes d'honneur féminin, ne lui permettait de se lier qu'avec les jeunes personnes dont elle était parfaitement sûre.

(A suivre.)

femme sur le point d'être écrasée par un train.
Un témoignage officiel de satisfaction est accordé à M. Rey, mécanicien de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui a fait preuve de sang-froid dans la même circonstance.

Cirque Pinder

On nous annonce l'arrivée à Cahors du grand cirque William Pinder.
Ce cirque, qui ne doit séjourner que 2 jours, les 23-24 courant, sera installé sur le cours Vaxis.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 17 ET 20 FÉVRIER 1898
Nos petits troupiers (Allegro) Auvray.
Le Domino Noir (Overture) Auber.
Garotte Stéphanie Czibalka.
Sigurd (Grande Fantaisie) Reyer.
Marche de Lohengrin Wagner.
De 8 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 17 février 1898

Naissances
Molinié, Eugénie-Marie-Louise, rue Fondue-Haute, 17.
Mariages
Cavanié, Louis-Evard, docteur en médecine et Alazard, Pétronille-Marie-Alice, sans profession.

Arrondissement de Cahors

CATUS. — *Conférence agricole.* — Nous rappelons que M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique, à la mairie de Catus, dimanche prochain 20 février courant, à deux heures.

LAGARDELLE. — Nous avons reçu de M. Capmas, maire de Lagardelle et expert des tabacs, dont nous nous étions occupé, une... ou plutôt deux lettres de protestation. Nous avons communiqué cet envoi à notre collaborateur M. Donnelly, qui, pour une raison majeure, n'a pas pu nous faire parvenir sa réponse pour le présent numéro. Nous prions donc M. Capmas de prendre patience, le tout sera inséré dans notre numéro de samedi prochain.

PRAYSSAC. — *Foire.* — Bœufs gras, de 30 à 33 fr., les 50 kilos; attelages, cours très bas.
Petits porcs, de 15 à 30 fr. l'un.
Moutons gras, de 60 à 65 centimes le kilog.; autres, peu d'affaires.
Poules, de 4 à 5 fr. la paire.
Lapins domestiques, environ 25 centimes la livre.
Œufs, 70 centimes la douzaine.
Blé, de 20 à 21 fr. les 4/5.
Maïs, de 10 à 11 fr. les 4/5.
Pommes de terre, de 4 à 5 fr. les 4/5.
Affaires très restreintes sur tous les animaux.

MONTECQ. — *La Société de secours mutuels.* — Nous avons donné le résumé des débats de l'affaire de la Société de secours mutuels de Montcuq.

On se rappelle que les conclusions de M. le procureur de la République avaient été renvoyées à une date ultérieure. A l'audience de mardi, M. Chaigne a traité la question en jurisconsulte consommé. Après avoir fait l'historique des faits, il a montré les efforts que faisait la jurisprudence depuis le régime impérial pour débarrasser les Sociétés de secours mutuels de la tutelle administrative, efforts qui recevront leur couronnement par la promulgation de la loi nouvelle, qui ne laisse plus aux préfets qu'un droit de surveillance et donne aux tribunaux judiciaires les droits en liquidation. M. Chaigne dit que si l'on s'en tenait à la lettre stricte de la loi, le préfet n'aurait incontestablement pas le droit de nommer le liquidateur, puisque le texte est muet à cet égard, mais qu'il faut se rapporter au temps où cette loi de 1852 a été promulguée, et que, s'il est permis d'interpréter la volonté du législateur à cette époque, on doit penser que le gouvernement impérial qui permettait aux préfets de dissoudre les Sociétés de secours mutuels pour des motifs souvent futiles, leur donnait implicitement, et comme corollaire de ce droit, celui de procéder à la liquidation.

M. le procureur de la République reconnaît combien cette matière est délicate : c'est un épisode de la vieille lutte des pouvoirs administratifs contre le pouvoir judiciaire, et il déclare que, dans quelques jours, l'examen de cette question ne pourra plus se produire par suite de la promulgation de la loi nouvelle. Il laisse au tribunal le soin d'adopter l'une ou l'autre opinion.
Le tribunal rendra son jugement lundi prochain.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Foire et marché.* — Favorisée par un temps superbe, la foire a été remarquable. Les marchés étaient fortement approvisionnés et beaucoup de transactions se sont faites à des prix assez rémunérateurs :
Bœufs d'attelage, de 750 à 1.000 fr.; bœufs gras, de 32 à 36 fr. le quintal; veaux et moutons, de 75 à 80 cent. le kil.; cochons, de 40 à 50 fr. le quintal.
Blé, 26 fr.; avoine, 9,50; maïs, 13,25; noix, 13 fr.; le tout l'hectolitre.
Chanvre, de 35 à 40 fr. les 100 kil.
Volaille, 70 cent. la livre; truffes, de 4 à 5 fr. le 1/2 kil.; œufs, 0,85 la douzaine.
Arrestations. — Un individu, surpris la main dans la poche d'un voisin, a été mis en état d'arrestation.
— Deux étrangers, sans papiers, ont été également arrêtés et mis à la disposition du parquet.
Vol. — Des voleurs se sont introduits dans une maison située à la Haute, pendant

que le métayer vendait son lait en ville.
Une assez forte somme d'argent a été volée. Une plainte a été déposée.

CARAYAC. — *Vol.* — Un porte-monnaie, contenant environ 100 fr. a été dérobé à la femme L..., de Carayac, à la foire de Figeac.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Tribunal correctionnel.* — Une seule affaire était portée au rôle de cette audience.

Le sieur L..., arrêté en flagrant délit de mendicité, a été condamné à quinze jours d'emprisonnement.

LABASTIDE-MURAT. — La foire du 2^e lundi du mois de février, a été très grande. Le foirail aux bœufs était bondé, mais les transactions ont été très rares.

Il y a encore une petite baisse sur les brebis et sur les agneaux gras.

Les porcs gras et les porcelets n'étaient pas recherchés. Le grain avait de nombreux acquéreurs. La volaille 0 50 et 0 60 cent. la livre. Les œufs 0 75 cent. la douzaine.

Les marchands étalagistes étaient trop nombreux pour faire de bonnes recettes.

Vol de poules. — Un vol de poules a été commis au préjudice de M. Cazard, par un malfaiteur encore inconnu.

LACHAPPELLE-AUZAC. — *Mort accidentelle.* — Le 13 février, une enfant de trente mois, Noémie Tribié, a été trouvée noyée dans une mare.

MILHAC. — *Vol de bois.* — Un vol de bois a été commis au préjudice de M. Pierre Georges. La justice informe.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché se sont modifiées devant la facilité avec laquelle s'est effectuée la liquidation de quinzaine. Les cours sont en reprise sur l'ensemble de la cote, et le mouvement d'affaires a été sensiblement plus actif.

Le 3 0/0 a passé de 103,60 à 103,67; le 3 1/2 0/0 de 106,62 à 106,70. L'Amortissable cote 102,15.

La Banque de France est à 3525.
Le Crédit Foncier est à 669 en hausse de 2 fr.; le Crédit Lyonnais d'autant à 827; le Comptoir National d'Escompte se traite à 585 et la Société Générale à 545.

Le Suez passe de 3429 à 3432.
Nos Chemins se sont négociés, le Lyon à 1895; le Midi à 1433; le Nord à 2090 et l'Orléans à 1899.

Les fonds étrangers clôturent: l'Italien à 94,40; l'Extérieure à 61 7/16; le Turc D à 22,60; la Banque Ottomane à 561.

Le Portugais cote 20 5/8 et le Russe 3 0/0 1891 97,20.

Au Comptant les obligations des Chemins Ottomans Salonique-Constantinople sont demandées à 292 et les Smyrne Cassaba à 368.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommes et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

LE JOURNAL DU LOT est en vente à Cahors :

Chez M. CHAVARROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Première partie

IV

— Sa funeste renommée est venue jusqu'à vous ? Vous avez appris que quand les Moore aiment, rien ne peut leur arracher celles qui ont touché leur cœur... Vous savez cela !
Elle baissa les yeux, l'air tragique.
— N'essayez pas de me résister.
Cette scène se passait dans une rue obscure de Londres, une ruelle étroite, perdue derrière le théâtre. Les lumières s'éteignaient partout. La foule s'était évanouie depuis longtemps... On entendait le roulement des dernières voitures qui se perdaient dans l'éloignement. C'était une nuit de janvier, noire de brouillard, glacée. Toutes les maisons étaient fermées. Ils étaient seuls dans le soupir formidable de Londres qui s'endormait.
Elle était toute pâle... Elle avait peur.

C'était la seule sensation qu'avaient fait naître en elle les propositions brûlantes de Samuel.

Elle restait silencieuse, sans répondre, la face transie.

— Pour vous pour moi, murmura-t-elle laissez-moi partir... Vous ne savez pas... Vous ne pouvez pas le savoir...
Il fit un geste sauvage.

— Partir ! je vous tuerais plutôt... et je me tuerais à vos pieds... Notre sang se mêlerait... Dieu sait avec qu'elle âcre volupté !...
En disant ces mots, il la secouait si rudement qu'elle cria :

— A moi !
Une ombre apparut au tournant de la rue.
— C'est toi, Juana ?
— Oui, oui à moi !...
Samuel lui mit la main sur la bouche.

— Quel est cet homme ?
— Mon frère...
— Ton amant, misérable !
L'homme s'était avancé.
— Et toi, qu'es-tu ? demanda-t-il d'une voix farouche.

— Qu'importe ? Je l'aime !
— Et tu ose me le dire, à moi ?...
— Et j'ose te le dire.
— Tu ne le répéteras plus.

L'inconnu s'était précipité, ivre de fureur, sur Samuel Moore...
Celui-ci étendit les bras, le serra à la gorge, puis détendit la main.

L'homme tomba sur le pavé, d'une pièce, étranglé.

— Fuyons ! dit Samuel, et il entraîna la femme à demi-morte.

Cette dernière n'avait fait aucune résistance.

Elle paraissait inanimée, toute molle. Elle obéissait à Samuel comme elle aurait obéi au destin qui l'emportait.

— Emmène-moi donc, dit-elle, et soyons maudits tous les deux !...
Il l'entraîna sans avoir compris le sens de ses paroles.

Il ne devait en saisir que plus tard l'horrible signification.

C'est ainsi qu'avaient commencé les amours de Samuel Moore et de Juana.

On n'entendit parler que plus tard du malheureux laissé mourant dans la ruelle noire. Etait-il mort ? Avait-il survécu ?
On ne le sut pas sur le moment et Juana ne s'en inquiéta pas.

Aux questions que lui avait adressées Samuel à ce sujet, elle avait répondu que l'homme était un de ses camarades, un comique de son théâtre, qui était depuis longtemps amoureux et qui la poursuivait de ses assiduités, mais qu'elle n'avait jamais aimé.

On apprendra que ceci était faux comme la plupart des paroles sorties de la bouche de cette femme.

Juana n'avait pas tardé, comme on l'a vu, à prendre sur son amant un tel ascendant qu'elle avait décidé Samuel à l'emmener chez lui comme sa femme.

La femme du reste, s'était mise tout à coup à aimer Samuel d'un amour singulier, àpre

qui avait pour elle des saveurs de crime.

Elle l'adorait.
Mais un autre sentiment dominait l'amour de cette femme, c'était l'intérêt.

Elle était avare comme Samuel, et ces deux avarices jointes, soudées l'une à l'autre par toutes les forces d'un amour fatal, formaient une sorte de passion horrible, monstrueuse.

Chaque fois que Samuel envoyait à Thomas l'argent qu'il lui devait, il semblait à Juana qu'il lui arrachait les entrailles...
Elle contemplant cet argent qui allait se détacher d'eux, être à un autre, avec des lueurs fauves, presque criminelles, dans le regard.

— Qu'en va-t-il faire, ton frère ? demandait-elle.

— Ce qu'il voudra... Il est à lui...
Tu continueras donc toujours à le gorger ainsi ?

— Jusqu'à ce que je lui aie rendu ses comptes.

Elle eut un ricanement.
— Ses comptes ? C'est moi qui les lui rendrais j'étais la maîtresse.

Il la regarda, tout livide.
Elle ne baissa pas les yeux, et leur deux regards se rencontrèrent.

Ils s'étaient compris...
C'est sur ces entrefaites que Thomas, après la rencontre qu'il avait faite à Paris et que nous avons racontée, écrivit à son frère qu'il partait pour Londres... Il voulait mettre ordre à ses affaires et se marier.

Les deux misérables eurent huit jours pour combiner leur plan, et il était mûr quand Thomas, inconscient, vint se jeter, tête baissée, dans le danger.

(A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 55	103 67
3 0/0 amortissable.....	102 10	102 12
3 1/2 0/0 1894.....	106 52	106 70
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	91 10	91 10
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 10	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 95	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 70	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 30	—
— Daira-Sanieh (20f r ^u).....	106 70	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	104 25	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	107 —	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	—	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	—	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	93 60	93 65
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 55	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	104 10	—
— 4 0/0 1880.....	104 —	—
— 4 0/0 1880, coup. de 100 fr.....	105 25	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	105 —	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 25	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 20	96 20
— 3 1/2 0/0 1894.....	102 60	—
Ture, série D.....	22 50	22 65
Ottomanes priorité (500 f).....	—	469 —
Douanes ottomanes (500 f).....	495 —	490 —
Banque de France.....	3501 —	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	942 —	940 —
Comptoir national d'escompte.....	582 —	583 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	668 —	667 —
Crédit indust. et commercial.....	604 —	—
Crédit lyonnais.....	825 —	828 —
Société de Crédit mobilier.....	53 —	—
Société générale.....	543 —	544 —

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	—
— (t. rouges).....	—
Est-Algérien, 3 0/0.....	477 —
Est, 3 0/0.....	475 —
— nouvelles, 3 0/0.....	475 —
Midi, 3 0/0.....	480 —
— nouvelles, 3 0/0.....	488 —
Nord, 3 0/0.....	486 —
— nouvelles, 3 0/0.....	496 75
Orléans, 3 0/0.....	484 —
— 1884, 3 0/0.....	489 —
Ouest, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	488 50
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	483 35
— nouvelles, 3 0/0.....	476 —
Sud de la France, 3 0/0.....	462 50
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	573 —
— 1869, 3 0/0.....	433 —
— 1871, 3 0/0.....	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	—
— 1875, 4 0/0.....	587 50
— 1876, 4 0/0.....	583 —
— 1886, 3 0/0.....	409 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	103 —
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	402 —

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné,
Poriasis, Herpès, Prurigo,
Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Usus des
Plaies et Ulcères variqueux
dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les
HOPITAUX avec le plus grand succès et
présenté à l'Académie de Médecine ne
dérange pas du travail; il est à la portée
des petites bourses, et, dès le 1^{er} jour, il
produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, ancien Aide-
Major des Hôpitaux M^{ns}, 9, rue de Turin,
PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES (62^e année) paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 Février 1898 :

Fille de France, par Louis Brunet. — Vincent Voiture, par Eug. Asse. — Notes de musique, par L. Riquier. — Un nouveau pays de l'Or, par Georges Bernier. — Causerie, par Eug. Muller. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Théâtres, par Saint-André. — Trois amoureux, par Alb. Fermé. — Un piège, par Guydo. — Fleurs artificielles, par N. Meindre. — Mosaïque.

Illustrations par F. Gottlob, Richter, L. Rudnicki, etc etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences illustrées. Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain Paris). — Sommaire du n^o 1290, du 19 février 1898.

Causes d'erreur inhérentes à la production du voile en photographie, par L. Dubartin. — La phonendoscopie, par le Dr Capitan. — Le calcium dans le soleil, par L. Barré. — Le vitrail Bettannier, par J. Henrivaux. — Les plantes Bulbeuses, par V. Brandicourt. — Les comètes de 1897. — L'emboutissage hydraulique dans la construction des cycles et des automobiles, par E. H. — Détartreur, par L. Devor. — Un calculateur prodige M. Diamant, par Henri Coupin. — Nécrologie, par H. de P. — Chronique. — Académie des Sciences : séance du 14 février 1898, par Ch. de Villedeuil. — Culture et industrie de la menthe au Japon, par D. B. — L'illusion en photographie, par F. Delhoue et P. Jenart.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n^o 12. — 17 février 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit). — Une école industrielle en Amérique (Eud. Dupuis). — L'enfant prodige (Louis Morin). — L'ilot des Roches-Vertes (Anne Mouans). — Une tasse de café (X...). — Phileas et Chantrouille (Esp) — Mardi-Gras (V. A.). — Bolte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations d'après Madame Demont-Breton, et par Paul de Sémant, Louis Morin, G^e, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 17 Février.

V^{os} Nacla : Chronique mondaine. — A. de Gériolles : La rose du Paradis. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Jean Rameau : Le cœur de Régine (suite). — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1898

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits, prévus par le tarif spécial G. V. n^o 2, qui seront délivrés les samedi gras, dimanche, lundi et mardi gras (19, 20, 21 et 22 février), seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (23 février).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 23 février.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

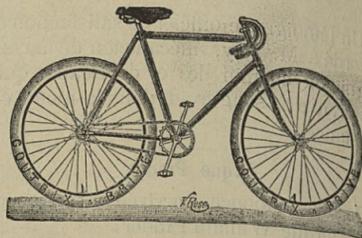
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.** Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ELECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

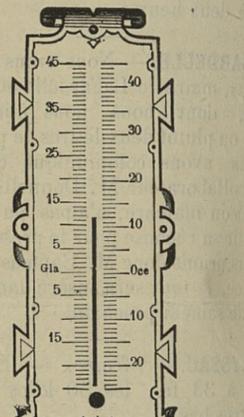
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : — 1.4

Id. maxima de la veille : 13.8

Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
LE VIGAN (Gard)
LE VIGAN (VIGANAISE)
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGAN)
Rue de la Prairie
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

Circulaires

PROSPECTUS

TÊTES DE LETTRES

FACTURES, ENVELOPPES

CARTES DE VISITE

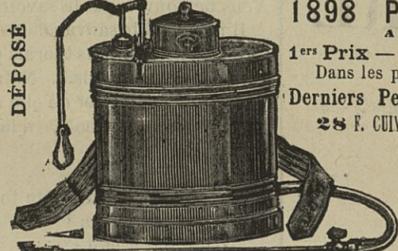
LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

BORDEREAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

DÉPOSÉ



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10^e ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**,
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).